

# DOSSIER D'AFFILIATION

## Saison 2018-2019

A vérifier, compléter et signer  
**IMPERATIVEMENT PAR LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION**  
(et non par le président de section ou le correspondant)

**Contenant :**

### AFFILIATION - LICENCES

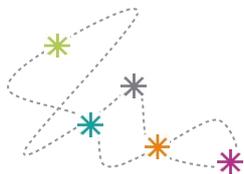
- \* Procédure d'affiliation de votre association et de prise de licences (ce document)
- \* Demande + Bordereau d'affiliation de l'association (2 documents)
- \* Demandes de renouvellement de licence (pré-remplies)
- \* Bulletin d'inscription d'un nouveau membre (demande de licence)
- \* Bordereau d'envoi de demandes de licences
- \* Fiche tarifaire

### ACTIVITES SPORTIVES

- \* Dates et lieux de réunions de rentrée d'activités sportives

### CERTIFICATS MEDICAUX

- \* Note information sur les certificats médicaux
- \* Questionnaire Certificats Médicaux
- \* Attestation de réponse au questionnaire médicale



# Procédures AFFILIATION et LICENCES

pour les associations pratiquant des activités sportives

**A LIRE TRES ATTENTIVEMENT**  
**En rouge INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LES NOUVEAUTES**

## L’AFFILIATION de votre association

### 1) DEMANDE D’AFFILIATION association / personne morale (document format A3)



- \* Pour les associations renouvelant leur affiliation, ce document est pré-rempli. Mentionnez les éventuelles modifications, notamment pour le correspondant ou au sein du bureau (Président, Secrétaire, Trésorier)
- \* Cochez toutes les activités sportives pratiquées pendant l’année dans le cadre de votre association, afin de bénéficier d’une couverture assurance adaptée.
- \* Faites signer le document en bas de la 4ème page par le Président.



(Nouvelles disposition sur le certificat médical à consulter ci-après au chapitre *La prise de licence UFOLEP*)

### 2) BORDEREAU D’AFFILIATION associations (document format A4)



- \* Complétez le document (associations pratiquant des activités UFOLEP)
- \* Faites signer le document par le Président.

### 3) En cas de changement des statuts, du bureau, et pour toute nouvelle association



- \* Joindre une copie de déclaration en Préfecture et un exemplaire des statuts.

#### 4) A votre dépôt ou envoi de ces pièces



Joindre un chèque du montant correspondant, à l'ordre de La ligue de l'enseignement 51

- \* L'affiliation est valable du 1er septembre au 31 août de la saison.
- \* Avec l'affiliation, vous bénéficiez de la revue nationale de l'UFOLEP "Enjeu" ainsi que des services (voir feuille de service UFOLEP)

#### La prise de **LICENCE** UFOLEP

- \* Les demandes de licences individuelles ne peuvent être prises en compte qu'une fois la demande d'affiliation de l'association effectuée.
- \* Les licences UFOLEP sont de plusieurs types (R1 à R6d) suivant le niveau de risque lié à l'activité pratiquée, ce qui détermine un type de couverture assurance. Il est indispensable de vous référer à la liste des activités située au verso des bulletins d'inscription individuelle.



#### 1) Chaque licencié :

- \* Complète son bulletin d'inscription individuelle ou pour les renouvellements, vérifie et corrige au besoin son contenu.
- \* **renseigne la date du certificat médical et le nom du médecin qui l'a établi, si celui-ci doit présenter ou renouveler son certificat.**
- \* Si il souhaite contracter une assurance complémentaire individuelle de personne (C.I.P. : un document spécifique en 2 volets est à compléter par le correspondant et à joindre à la demande)
- \* Date et signe le bulletin.
- \* Toute demande de licence individuelle doit être accompagnée d'un certificat médical :



⇒ Pour les licences nécessitant un certificat médical, celui-ci doit être daté de moins d'un an et doit posséder la mention « ne présente pas de contre-indication à la pratique ..... en compétition »

⇒ Pour les certificats de moins de 3 ans, voir la fiche notice des certificats.

Désormais le Président de l'association peut faire le choix de faire procéder lui-même à la vérification et à la conservation des certificats médicaux. Ce choix sera mentionné au dernier volet de la demande d'affiliation et sera définitif pour la saison.

L'UFOLEP de la Marne est toutefois plus restrictive sur l'ancienneté des certificats médicaux : L'association est tenue d'exiger **un certificat médical de moins de 1 an** à la date de réception de la demande.

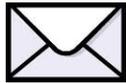


- \* Pour les licences moto, joindre obligatoirement une copie du CASM pour toute première demande de licence dans la Marne.
- \* Pour les licences auto, joindre obligatoirement une copie du permis B ou F.

## 2) Le correspondant de l'association :



- \* joint le bordereau d'envoi de licences dûment rempli, ainsi que le règlement correspondant, libellé à l'ordre de **La Ligue de l'Enseignement de la Marne**.



- ⇒ Le dépôt de demandes de licences ne garantit pas leur homologation qui ne sera effective qu'après contrôle par l'UFOLEP.
- ⇒ L'homologation de la licence et les garanties responsabilité civile individuelle et accidents corporels apportées à l'adhérent, sont effectives **à la date de réception ou de dépôt au siège de l'UFOLEP** de la demande.
- ⇒ Après traitement, les licences sont expédiées au correspondant de l'association à l'adresse mentionnée sur la demande d'affiliation.
- ⇒ A réception, chaque licencié colle sa photo et signe sa licence pour vérifier et authentifier les renseignements portés.

## Informations complémentaires

- \* Toute pratique sportive nécessite la prise d'une licence UFOLEP, même si cette pratique n'entre pas dans le cadre d'un championnat.
- \* Pour toute information sur l'assurance, prenez contact avec notre service **Teddy DUCROT** - [apac@laligue51.org](mailto:apac@laligue51.org) - tél. : 03 26 84 37 57



## LES BONNES ASTUCES



- \* Les dossiers complets peuvent être retournés dès réception de celui-ci, au siège de la Fédération où ils seront pré-enregistrés.
- \* Ce pré-enregistrement peut aussi être effectué en ligne par le Président, le Trésorier ou le correspondant via l'outil **WebAffiligue**. La démarche via WebAffiligue peut également se faire pour les licences.

Vous pouvez à tout moment prendre contact avec la Ligue de l'Enseignement pour l'obtention des identifiants et mots de passe d'accès, des conseils quant à l'utilisation de ces outils en ligne ou une aide à la constitution du dossier d'affiliation.

Les dates des diverses réunions ainsi que tous les documents en téléchargement sont sur le site [www.ufolep51.org](http://www.ufolep51.org).